Guide d'aide à la construction de l'identité professionnelle de l'enseignant exerçant sur des postes spécialisés relevant de l'option D du CAPSAIS

Ce document, fruit d'une réflexion menée avec les enseignants exerçant en hôpital de jour dans les différents secteurs de la Marne, lors de trois journées d'animations pédagogiques, se veut être un outil pour les maîtres exerçant dans les domaines de l'A.I.S. relevant de l'option D (Inter Secteurs pédo-psychiatriques, CLIS, IME …).

Il devrait favoriser la mise en œuvre de parcours individualisés cernant au mieux les compétences de l'élève dans un projet englobant le thérapeutique, et l'éducatif (en IME).

L'objectif de ces rencontres était la production de documents communs : projets individuels, livrets de compétences … à partir de la mutualisation des outils et références utilisés par chacun dans sa pratique.

Démarche mise en oeuvre :
A partir du référentiel de compétences CAPSAIS option D (B.O. n° 3 Hors Série du 08/05/97) :

- Définir son identité professionnelle de maître "D".
- Se situer dans le projet global de l'enfant en tant qu'enseignant.

Afin de :

- Mener un travail partenarial avec l'équipe pluridisciplinaire de l'établissement.
- Participer à la réunion de synthèse autour du projet de l'élève en tant qu'acteur pédagogique.
- Communiquer les éléments d'informations relatifs à l'élève de façon adaptée aux différents partenaires (internes et externes) : objectifs pédagogiques, évaluations, projets pédagogiques individualisés …

Ce document mis au service des enseignants spécialisés ou non, parfois nouvellement nommés sans formation sur les postes AIS, vise à la fois le **positionnement institutionnel de chacun sur le plan pédagogique** dans des secteurs pluri-catégoriels et **le positionnement de l'élève** dans son processus d'apprentissage inscrit dans son projet individuel.

Muriel Duplessy
Conseillère Pédagogique – AIS- Marne

SOMMAIRE

I. LES CHAMPS D'INTERVENTIONS DU MAITRE D : 3

1. LES LIEUX : 3
2. LE PUBLIC ACCUEILLI : 3
3. LES FINALITES DE L'ENSEIGNANT : 4

II. L' IDENTITE PROFESSIONNELLE DU MAITRE "D" 4

1. LES CONSTANTES : 4
2. LA DIFFERENTIATION MAITRE CHARGE D'AIDE PEDAGOGIQUE (OPTION E) / MAITRE EXERÇANT EN OPTION D : 6
3. LES OUTILS : 8
4. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES : 9

III. L'ELABORATION DU PROJET INDIVIDUEL : 12

1. LES TEXTES DE REFERENCES : 12
2. METHODOLOGIE 12
3. PROJET MODE D'EMPLOI : 13
4. LE DOSSIER-PROJET DE L'ELEVE : 13
5. LA REUNION DE SYNTHESE : 13

IV. LES ANNEXES 13

1. LE PROJET INDIVIDUEL DE L'ELEVE 13
2. LE LIVRET DE COMPETENCES DE L'ELEVE 19
3. LE REFERENTIEL DE COMPETENCES DU MAITRE D 35
   - *a. Une mission d'enseignement spécialisé : 35*
   - *b. Une mission de prévention et d'intégration : 35*
   - *c. Une mission de relation : 36*
4. LES TEXTES OFFICIELS 37
   - *a. Textes concernant le fonctionnement des écoles : 37*
   - *b. Adaptation scolaire : 37*
   - *c. Actions en faveur des personnes handicapées : 37*
   - *d. IME – SESSAD : 38*
   - *e. Intégration scolaire : 38*
5. LES SIGLES DE L'A.I.S. 39

V. LES PERSONNES AYANT PARTICIPE A L'ELABORATION DE CE DOCUMENT : 40

Le maître spécialisé option D

I. Les champs d'interventions du Maître D :

1. Les lieux :

- En école élémentaire : C.L.I.S. (Classes d'Intégration Scolaire)

Circulaire n° 91-304 du 18 novembre 1991. Scolarisation des enfants handicapés à l'école primaire.

- En collège : U.P.I. (Unités Pédagogiques d'Intégration).

Circulaire n°95-125 du 25 mai 1995.Mise en place de dispositifs permettant des regroupements pédagogiques d'adolescents présentant un handicap mental.
Circulaire n° 2001-035 du 21 février 2001

- En établissement spécialisé : I.M.E. (Instituts-Médico-Educatifs)

Décrêt n° 89-789 du 27 octobre 1989 (annexes XXIV)

- En secteur hospitalier :

Intra et extra – muros. : exemple : classes externalisées situées en écoles primaires, CLIS conventionnées.
Circulaire n° 70 du 11 janvier 1992 relative aux orientations de la politique de santé mentale en faveur des enfants et adolescents.
Circulaire AS-EN n° 95 du 27 avril 1995 relative à la prise en charge thérapeutique, pédagogique et éducative et à l'insertion sociale des enfants, adolescents et adultes atteints d'un syndrôme autistique.

2. Le public accueilli :

Nous ne développerons pas ici les notions de déficiences, handicaps …(voir Arrêté du 9 janvier 1989 – Nomenclature des déficiences – incapacités – désavantages, les références de l'O.M.S. – Organisation Mondiale de la Santé)
Les enfants accueillis présentent globalement des troubles psychopathologiques graves se situant dans le champ de la communication et de la souffrance. Quelques caractéristiques ont été repérées chez certains élèves par des enseignants et peuvent aider un maître nouvellement en fonction à aborder ces publics parfois difficiles à cerner.
Ces élèves, quand ils sont en situation d'angoisse, manifestent parfois des réactions que les professionnels de l'éducation doivent pouvoir prendre en compte dans un souci d'adaptation de leur relation et de leur pédagogie.
Nous nous situons ici dans le cadre de l'exercice en secteur pédo-psychiatrique.

Problématiques des élèves susceptibles d'être rencontrées :

Sur le plan relationnel ou comportemental :

Des troubles de la communication peuvent apparaître tels que des problèmes de contacts, de retraits autistiques, d'isolement mais aussi des difficultés d'individuation…
Des manifestations d'angoisses, de souffrance se traduisent parfois par des peurs du changement, des phobies multiples, des mécanismes défensifs, des ruptures difficiles, un désir

d'immuabilité, seuil de frustration très bas, des délires envahissants, des stéréotypies, des troubles du langage (écholalie, bégaiement…), une perception du monde différente

Sur le plan cognitif :

- attitudes dysharmoniques d'apprentissage (certains champs d'apprentissage sont parfois complètement occultés par l'élève)
- imaginaire débordant ou inexistant
- impossibilité d'adapter les mécanismes appris dans d'autres situations (cf : Piaget)
- troubles de la symbolisation
- problèmes des contenants de pensées (cf : Bion, Gibello)
- troubles du langage verbal, écholalie, bégaiements…
- « de l'attention
- « spatio-temporels
- « psycho-moteurs
- troubles de l'image du corps
- fuite de la pensée, cloisonnement ou clivage de la pensée
- défaut d'analyse et de synthèse
- incapacité de généralisation
- syncrétisme et persévération mentale (Wallon)
- absence de désir, d'envie d'apprendre
- pas de notion de permanence.

3. Les finalités de l'enseignant :

- Travailler en partenariat, en réseau, en équipe pluri-disciplinaire autour du projet de l'enfant et dans son intérêt.
- Aborder les objectifs de cycles, adaptés aux capacités de chacun et inscrits dans le projet individuel, **en conduisant l'élève, selon son propre rythme,** à :
- Découvrir et construire son identité (sujet pensant, acteur)
- Découvrir le plaisir de penser, de connaître et de faire
- Développer son autonomie
- S'éveiller au désir d'apprendre
- Construire des repères spatio-temporels
- Construire sa citoyenneté (apprentissage des règles sociales)
- Accepter les règles du groupe
- Acquérir les notions de base de l'école (voir livret de compétences).
- Agir dans le monde de façon autonome (sujet social)

II. L' identité professionnelle du maître "D"

1. Les constantes :

Ce sont des éléments constitutifs de l'action de l'enseignant que l'on retrouve dans toutes les pratiques de ces maîtres exerçant en option D.

- **Le contra**t

C'est un acte, un engagement liant les équipes éducatives autour du projet de l'élève.
Il est passé entre partenaires et avec l'enfant ou l'adolescent concerné.

- **Le cadre** :

Définition : C'est un ensemble d'**invariants** qui **contiennent** les personnes en présence et qui définissent **les règles** du contrat qui les lient.

Les invariants suivants permettent de créer une notion de permanence :
La durée des séquences, leur fréquence, les horaires :
Ils répondent aux questions : quand, où, avec qui, pour quelle activité, avec quelles obligations l'élève va t –il être pris en charge ?

Le cadre doit être sécurisant donc *fiable.*
C'est par la constance, la consistance des invariants qui le constituent, la clarté, la précision, la verbalisation de toute modification du cadre que la fiabilité est atteinte.
Les fonctions du cadre sont de délimiter un dehors, un dedans et de contenir ce qui est dedans.
Le cadre est à définir par rapport au projet global de la classe et par rapport à l'institution.

- **Les rituels**

Utilisés par l'ensemble des enseignants présents, ils organisent les séances en de nombreux points de repères pour l'enfant, limitant les angoisses liées à l'inconnu, l'improvisation qui peuvent être des sources d'anxiété.
Ils se manifestent tant sur le plan du temps que de l'organisation matérielle et relationnelle.

- **Les règles**

Elles sont les éléments nécessaires, structurants du cadre. Elles sont le garant de la sécurité de l'enfant, sécurité affective, matérielle, relationnelle, vis à vis de lui-même et des autres. Elles favorisent la construction de son identité dans son rapport aux autres et au monde.

- **Les projets**

Le projet individualisé est requis pour tous les enfants : projet global insérant le thérapeutique, le pédagogique, les projets d'aides …
Le projet existe également dans sa dimension collective : projet pédagogique de groupe, de classe, s'inscrivant dans des projets d'établissements …

- **Les temps de réunion :**

Des synthèses sur l'évolution du projet de l'élève réunissent les différents partenaires pluri-catégoriels.
Des temps de reprise, temps d'élaboration avec un tiers, professionnel de l'hôpital, permettent à certains enseignants d'avancer dans la compréhension de la difficulté de l'élève et sont des lieux de parole les aidant à dépasser leurs ressentis. (Cela existe dans 2 secteurs, en temps réel : 1 h 00 par quinzaine)

- **Un accompagnant :**

Même si cette personne (la plupart du temps, infirmier psychiatrique) est uniquement présente en classe externalisée, nous l'inscrivons dans "les constantes" car elle paraît être un élément important et nécessaire quand le travail avec les enfants quand il se fait hors de l'hôpital.
Ce dispositif se met en place dans les CLIS, conventionnées avec des hôpitaux de jour, les UPI, avec l' aide d'auxiliaires d'intégration.

2. La différentiation maître chargé d'aide pédagogique (option E) / maître exerçant en option D :

(extraits du mémoire de Dominique Stacoffe, enseignante en CLIS, juin 2001, ce travail est disponible en totalité sur le site : http://perso.wanadoo.fr/m.duplessy/accueil.htm « ressources »)

La distinction s'opère selon les cadres d'intervention, les objectifs, les modalités d'intervention :

- **Selon les cadres d'exercice :**

E	D
Le maître E peut intervenir sur plusieurs groupes scolaires selon le projet du RASED. *décision de prise en charge par le conseil de cycle et/ou la CCPE* *conduisant à des regroupements d'élèves de la même école avec des effectifs de 3 à 15 venant de classes différentes pour de courtes séquences étalées sur une durée moyenne de six semaines* *La classe d'origine reste le référent de la vie scolaire de chacun* *Certains élèves peuvent bénéficier d'aides extérieures organisées par les familles.*	*Le maître D est titulaire d'une classe rattachée à une école.* *décision d'orientation par la CDES avec l'aide des équipes pédagogiques et/ou soignantes* *Ils viennent d'écoles ou IME différents* *constituant un groupe classe de12 élèves maximum pour la durée de la mesure d'orientation révisable à tout instant (la durée totale ne devant pas excéder deux ans).* *La CLIS devient le référent de leur vie scolaire* *Ces élèves bénéficient d'aides thérapeutiques diverses dans le cadre d'un partenariat avec les structures de soins qui nécessitent la mise en place de transport et l'attribution de l'AES.*

- **Selon les objectifs :**

Il est bien évident que cette distinction n'est que purement formelle. Dans le travail quotidien des uns et des autres, les objectifs pédagogiques de ces deux « spécialités » se recouvrent en fonction de la problématique des enfants qui leur sont confiés

E	D
L'enseignant de la classe d'origine restant garant des apprentissages fondamentaux, le maître E a à mettre en place des remédiations qui vont fournir aux élèves des outils méthodologiques. *L'essentiel des objectifs pédagogiques du maître option E s'articule donc autour des compétences transversales.* *Il a à veiller aux processus de transfert qui vont permettre aux élèves qui lui sont confiés de réinvestir les apprentissages dans l'ensemble des activités de leur classe.* *L'action pédagogique s'organise autour de l'individualisation du projet pédagogique « commun » :* **Le projet pédagogique individualisé**	*Le maître D est le garant des apprentissages fondamentaux pour les élèves qui lui sont confiés. Ces élèves présentent des difficultés diverses qui les mettent en échec lorsqu'ils sont confrontés à la mise en œuvre commune desobjectifs de l'Ecole.* *Sur le plan pédagogique, il y a lieu d'entreprendre un travail d'accompagnement à l'élaboration des processus cognitifs pour aider à « sortir » de la spirale de l'échec.* *Il a donc à veiller à l'amélioration de la maîtrise des contenants de pensée archaïques en s'appuyant sur les habiletés sociales.* *L'action pédagogique se structure autour du projet spécifique à l'élève :* **Le projet pédagogique individuel**

Pour le professeur GIBELLO - professeur en psychopathologie à l'université Paris X-, les élèves qui sont dans les CLIS, en IME, IMPro ou en hôpital de jour sont des enfants présentant des troubles au niveau **des contenants de pensée archaïques** .

Il définit les Contenants de Pensée Archaïques notés **C.P.A**. comme étant les premiers à se structurer chez l'enfant en absence du verbal (hors du langage).

Ces **C.P.A**. se fondent sur l'expérience, le vécu.

Ils sont au nombre de trois :

C.P.A.N. : contenant de pensée archaïque narcissique. C'est la construction du « je ». L'expérience kinesthésique du corps physique dans sa globalité. Ce contenant narcissique n'est accessible à aucun moment par la parole. Il ne l'est que par l'expérience.

C.P.A.C. : contenant de pensée archaïque cognitif. C'est le processus de pensée qui intervient au moment où la différenciation se fait, où la possibilité d'un autre - le monde, son propre corps - permet l'exploration.

C.P.A.F. : contenant de pensée archaïque fantasmatique. C'est le processus qui intervient dans la relation, la mise en place d'un objet lorsqu'il y a interaction avec un objet qui peut être une partie de soi.

D'après B. Gibello, la centration sur les processus cognitifs est la spécialité du pédagogue. **:** (cf. : attitudes, conceptions, stratégies, évaluations des savoirs et des savoir-faire.)

Il faut entendre par restauration l'apport d'expériences nouvelles qui permettent d'améliorer, de transformer, de travailler les **C.P.A.** Pour B. Gibello, c'est l'objectif fondamental des actions à mener auprès de ces enfants.

- **Selon les modalités d'intervention :**

E	D
La remédiation *s'inscrit dans le champ de l'institution.* *Elle se réfère à l'idée qu'il est possible d'apporter un remède, une ressource à des élèves qui présentent momentanément une difficulté, un manque, un besoin…* ***Dans une vision de complémentarité,*** *le maître E apporte* ***une contribution*** *qui part du fonctionnement de l'école, de la classe, du groupe pour, en collaboration avec le RASED, construire un dispositif d'ensemble allant de la pédagogie « ordinaire » à l'intervention « spécialisée », du groupe à l'individu et qui inscrit toutes ces interventions- recours dans un projet d'école fondée sur une démarche connue de tous.*	***La médiation*** *s'exerce tout autant dans le jeu des institutions que dans la résolution des conflits cognitifs.* *Elle s'adresse à des enfants dont le handicap, la déficience est reconnu et auxquels peut être* ***proposé une éducation cognitive*** *qui va du social à l'individuel.* *La médiation est l'outil* ***du partenariat*** *qui lie les différentes institutions – médicale, sociale, familiale, éducative, scolaire -.* *Mais elle est aussi la position du maître D comme médiateur dans le groupe-classe.*

3. Les outils :

- **Evaluations** :
  - ⇨ personnelles établies à partir des compétences de cycle 1 ou 2.
  - ⇨ Tests de Boëhm
  - ⇨ Tests de Binet
  - ⇨ E.A.C.E. test prédictif Inizan.
  - ⇨ MEDIAL
  - ⇨ Evaluations du CDDP Pays de Loire (français, mathématiques …)

- **Manuels** : => math en fête : D. Barataud.
  - ⇨ Le moniteur de géométrie NATHAN
  - ⇨ Tangram
  - ⇨ L'Odyssée
  - ⇨ Multi-éveil Niveau CE2 ISTRA
  - ⇨ Lecture en atelier MAGNARD

- **Outils proposés par D. Stacoffe, enseignante en CLIS à Reims :**

‣ Travail individualisé : en maths et en français (lecture et orthographe)
Mini-veritech (Editions SED) série douze sur douze cycle 2 (tomes I et II)

‣ Au rythme des apprentissages Français C.P. lecture II (reconnaissance auditive et visuelle des phonèmes)

‣ Au rythme des apprentissages Maths (connaissances des nombres I de 0 à 50)
Ce matériel s'utilise avec des boîtiers individuels auto-correctifs

‣ Logico (éditions MDI) : en maths et en français (lecture et orthographe)
Fichiers maths CP 1-2-3-4 (existe aussi pour le CE1.....)
Fichiers lecture Grande Section, CP 1-2-3-4 (existe aussi pour le CE1.....)
Fichier cycle des apprentissages fondamentaux (orthographe)
Fichier des images aux mots
Fichier des sons aux mots
Ce matériel s'utilise avec des boîtiers individuels auto-correctifs

‣ Fichier de calcul (Editions Suresnes) support de calcul et jeux numériques à construire.

‣ Katimino (jeux PBM) jeu de structuration : il permet à l'enfant à partir de formes géométriques de différentes couleurs de recomposer un carré ou un rectangle et d'affiner sa perception d'un ensemble . Le jeu se complique au fur et à mesure de la progression car si au départ l'enfant n'utilise que 4 formes qu'il doit agencer le jeu va jusqu'à l'utilisation des 12 formes.

‣ Structuro (éditions Nathan) jeu de spacialisation d'un plan à une représentation en volume

‣ Photo mystère (Ravensburger) travail sur l'observation et sur le questionnement.

‣ Fichiers de lecture Freinet.

4. Références bibliographiques :

- **Proposées par D. Moinault, enseignante au C.M.P.E. d' Epernay :**

Le 1er livre lu , à mon arrivée en 1991 à l'hôpital de jour qui dégrossit assez bien, qui date un peu : 01.1991 **...** de Rose GAETNER *Un hôpital de jour pour les enfants psychotiques et autistes* avec une préface de Pierre FERRARI aux éditions PAÏDOS / CENTURION

D.ANZIEU . *Les enveloppes psychiques* , DUNOD
Une peau pour les pensées collection Psychopee, CLANCIER – GUENAUD
Le moi peau DUNOD *indispensable quand on commence à côtoyer les enfants autistes*

W.BION *Aux sources de l'expérience*, Paris, PUF1962
L'attention et l'interprétation , Paris, Payot 1974

BRITT MARY BARTH, *L'apprentissage de l'abstraction*, RETZ, 1987
Le savoir en construction : former à une pédagogie de la compréhension, RETZ, 1993

R.DIATKINE *le psychiatre d'enfants et les enseignants* (Neuropsychiatrie de l'enfance 1985 N° 33

Françoise ESTIENNE *Langage et dysorthographie* aux Editions Universitaires

P.GEISSMANN , Cl GEISSMANN, M.HUTIN M.CHABANNE (IDEN) *Des expériences de coopération entre enseignants et psychiatres* de dans la revue Neuropsychiatrie de l'enfance1985 N° 33

Bernard GIBELLO *L'enfant à l'intelligence troublée* , avec une préface de Serge Lebovici PAÏDOS/CENTURION

Geneviève HAAG, *Corps - Espace - Psyché*. Transcription de l'association pour la psychanalyse de l'enfant - Week-end de travail du 2-3-4 avril 1993

Pierre HIGELE , Gérard HOMMAGE et Elisabeth PERRY, *Ateliers de Raisonnement Logique* publié par le CAFOC Nancy

J.HOCHMANN *Un aspect de la collaboration enseignants - psychiatres* de (Neuropsychiatrie de l'enfance 1985 N° 33).
Pour soigner l'enfant psychotique , PRIVAT
La consolation Odile JACOB

G. NETCHINE-GRYNBERG. *Développement et fonctionnement cognitifs chez l'enfant* PUF, 1990.

Simone SAUSSE *Le miroir brisé* CALMANN-LEVY

Frances TUSTIN, *Les états autistiques chez l'enfant* SEUIL
Le trou noir de la psyché SEUIL
Autisme et psychose SEUIL *indispensable quand on commence à côtoyer les enfants autistes*

VYGOTSKI *Pensée et langage* aux Editions sociales , MESSIDOR

D.W WINNICOTT *De la pédiatrie à la psychanalyse* PAYOT
Le rôle de la mère et de la famille dans le développement de l'enfant (Nouvelle revue de psychanalyse N° 10)

tout PIAGET , bien sûr et tous les auteurs référencés sur la **remédiation** , De La Garanderie .../....
Les incontournables " cahiers de Beaumont "
Ex : article de HOCHMANN J , La pédagogie avec les enfants psychotiques, Cahiers de Beaumont n° 54, juin 1991.

La revue **Erre** (revue de la Fédération Nationale des Associations de Rééducateurs de l'Education Nationale) adresse de la rédaction René REA, 46 rue de l'Ecuyer 933300 Aubervilliers . Imprimerie . 49.Rue de la Fraternité - 75019 Paris
Ex : numéros sur les "mathématiques"…

La revue **Préliminaire** *l'autisme : un psychotique au travail* Antenne 110. Drève de Aubépines 7- 1332 Genval - Tel : 02/654.18.18

Pulsions et connaissances (1er colloque du G.E.C.P du 1 et 2.02.1986) G.E.C.P U.E.R de Psychologie . 29.Avenue Robert Schumann 13621 Aix en Provence Cedex 1

- **Autres ouvrages conseillés :**

Sous la direction de Patrick BARANGER, *Cadre, Règles et Rituels dans l'institution scolaire* Presses Universitaires de Nancy
Collection : Questions d'éducation et de formation - 2ème trimestre 1999

BOIMARE S. *L'enfant et la peur d'apprendre* DUNOD, 2000

BOUTINET J.P., *Psychologie des conduites à projet:* PUF, Paris, 1996

BRUNER J., *L'éducation, entrée dans la culture : les problèmes de l'école à la lumière de la psychologie culturelle*, RETZ, Paris, 1996.

CANGUILHEM G., *Le normal et le pathologique*, PUF, Paris, 1979.

CARDINET A., *Pratiquer la médiation en pédagogie*, DUNOD, Paris, 1995.

CHAPIREAU F., CONSTANT J., DURAND, B., *Le handicap mental chez l'enfant*, E.S.F., Paris, 1997

CERVONI A. et CHARBIT C., *La pédagogie dans les institutions thérapeutiques*, PUF, Paris, 1986.

GARDOU C., *L'enfant handicapé est une personne ,* Eres, 1999

GIBELLO B., *La pensée décontenancée, essai sur la pensée et ses perturbations*, Bayard, 1995.

IMBERT F., *Médiations, institutions et loi dans la classe*, E.S.F., Paris, 1994.

KLAUER K-J., *Entraîner le raisonnement inductif chez les enfants en difficulté d'apprentissage et ayant un retard mental léger*, in : Büchel, Paour, Courbois, Scharnhorst "Attention, mémoire, apprentissage ; études sur le retard mental", Ed. SZH, Lucerne

LESAIN-DELABARRE J.M.,. *Le guide de l'Adaptation et de l'Intégration scolaires*, NATHAN Pédagogie, Paris, 1996.

LESTAGE A., BELMAS P., *Réseaux de projets et réussite scolaire*. Collection : Les pratiques de l'éducation, NATHAN Pédagogie, Paris, 1997.

MEGE- COURTEIX M.C., *Les aides spécialisées au bénéfice des élèves, une mission de service public*, E.S.F., Paris, 1999.

MISES R, *L'enfant déficient mental, Approche dynamique*, PUF, Paris, 1975.

MISES R., PERRON R., SALBREUX R., *Retards et troubles de l'intelligence chez l'enfant*, ESF (coll. La vie de l'enfant), Paris, 1994.

MISES R., PERRON R., *Etude psychopathologique des déficiences intellectuelles de l'enfant* in LEBOVICI, DIATKINE, SOULE, Traité de psychiatrie, 1985

RIVIERE J., *La relation pédagogique dans une classe thérapeutique pour enfants atteints de troubles graves du psychisme*, in GARDOU C., sous la direction de, Handicaps, Handicapés, le regard interrogé, Erès, 1991.

SIMON Agnès, *Enseigner à des enfants à l'intelligence troublée*, Erès, 1999.

STICKER H.J., *Pour le débat démocratique. La question du handicap*, CTREHAI février 2000

WALLON H., *La vie mentale*, Editions sociales, 1982.
" *De l'acte à la pensée*, Flammarion, 1970.

Revues :

Les cahiers de Beaumont, Le courrier de Suresnes, La Nouvelle Revue de l'AIS
sont disponibles au CNEFEI 58, 60 avenue des Landes 92 150 SURESNES. (01 41 44 31 00)

Sites internet :

http://perso.wanadoo.fr/m.duplessy/accueil.htm Site regroupant des informations départementales et d'ordre plus général sur l'AIS Voir bibliographie de Gérard Raymond sur « l'intégration » (secrétaire CCSD Reims) en page « ressources ».
http://www.citeweb.net/intescol/ Site sur l'intégration : de nombreuses informations.
http://www.education.gouv.fr/syst/handiscol/default.htm Le guide Handiscol
http://www.autismeurope.arc.be Un site européen sur l'autisme
http://www.imeonline.net/ Le portail des IME
http://www.ance.org/ Association de Communautés Educatives
http://www.ac-versailles.fr/cnefei/ Centre National de Formation des Enseignants AIS

III. L’élaboration du projet individuel :

L’enfant ou l’adolescent doit pouvoir bénéficier d'une prise en charge personnalisée, négociée, formalisée dans le cadre d'un "projet individualisé", véritable contrat passé entre lui, ses proches et l'établissement.

1. Les textes de références :

Que ce soit pour les élèves fréquentant les CLIS, les IME, les UPI, les hôpitaux de jour , les écoles élémentaires (intégration en milieu ordinaire) le projet individualisé est obligatoire (voir les textes cités en annexe). Nous ne citerons ici qu’un extrait de la **Circulaire n° 99-187 du 19 novembre 1999 :**

« Pour être pleinement efficace, l'intégration scolaire nécessite d'être préparée et soutenue.
=> La démarche de l'intégration est le projet individualisé.
Pour atteindre ces objectifs, il faut toujours conjuguer dans une démarche commune les attentes du jeune et de sa famille, l'action des enseignants et celle, indispensable, des équipes de soins et d'accompagnement. C'est la démarche du projet individualisé qui s'appuie sur une *évaluation précise et continue* des *besoins* de chaque enfant et de chaque adolescent, à partir de laquelle les adaptations et les assouplissements qui s'imposent sont définis.
Cette méthode exige un dialogue permanent et constructif, une *collaboration* active où chacun respecte les contraintes de ses partenaires dans le souci commun d'apporter la réponse la plus ajustée à l'ensemble de besoins éducatifs et rééducatifs du jeune handicapé.
La méthodologie du projet individualisé est commune aux jeunes bénéficiant d'une scolarisation en intégration, individuelle ou collective, et à ceux accueillis dans les établissements sanitaires et médico-sociaux.
=> Le projet d'intégration doit être évolutif
Il est nécessaire de prendre en compte de façon *dynamique* les changements survenant dans la situation de chaque enfant et de chaque adolescent : les progrès de ses acquisitions, les incidences de son développement et les évolutions de son handicap.
Il faut donc considérer qu'aucune décision n'a de caractère définitif. L'avenir de chaque enfant mérite que les professionnels se penchent *régulièrement* sur sa situation avec la préoccupation de rechercher toutes les améliorations envisageables.
Chaque partenaire du projet, et en tout premier lieu la famille de l'enfant concerné, peut donc à tout moment demander que soit revu tel ou tel élément de son projet individuel, aussi bien par l'équipe éducative que par les commissions de l'éducation spéciale. On sortira ainsi de la fatalité de parcours trop souvent encore inscrits dans des filières rigides, et l'on donnera le droit à chaque jeune handicapé de construire son projet de vie.
Dans cette perspective, établissements scolaires et établissements médico-sociaux s'inscrivent dans des logiques de continuité et de complémentarité, et veillent à éviter toute césure dans les projets d'intégration. »

2. Méthodologie

Construire un projet avec l'élève est une démarche complexe qui renvoie, d'une part chaque professionnel à sa propre compétence et à sa capacité à travailler en équipe et, d'autre part amène l'institution à développer des partenariats avec l'environnement.
Le Projet Individualisé est un outil à la disposition des professionnels qui formalisent leurs actions (nature et mode) à partir d'hypothèses, d’évaluations, d’observations.

3. Projet mode d'emploi :

- Analyse des besoins :
  Recueil d'informations : situation familiale et scolaire de l'enfant, cursus, évaluation des compétences transversales et disciplinaires, du comportement …
- Définition des objectifs :
  Par les auteurs du projet et par les partenaires.
- Construction du programme de réalisation :
  Définition et mise en œ uvre des modalités (moyens humains, techniques, financiers), élaboration d'un échéancier.
- Négociation du projet :
  Avec l'élève, les autres partenaires, la famille …
- Mise en œ uvre des actions:
  Etapes, calendrier, productions pédagogiques …
- Evaluation :
  Bilan des actions par rapport aux données initiales, évaluation des objectif. Poursuite du projet, réaménagement, réorientation …

4. Le dossier-projet de l'élève :

L'élève a besoin de se positionner par rapport aux apprentissages mais aussi besoin de traces, de repères écrits pour se structurer et aussi envisager son parcours futur.
Ce dossier doit pouvoir évoluer vers la construction du **«projet individuel de formation»**
Il comportera :
- le projet individualisé
- le livret de compétences
- les bilans scolaires
- la feuille de synthèse et ses observations portées en réunion pluri-catégorielle.

5. La réunion de synthèse :

(voir article de Michèle DUPUIS dans les Cahiers de Beaumont n° 68 juin 1995)

Qu'il exerce en institution ou en CLIS, le pédagogue ne peut concevoir isolément son action, le problème de l'articulation de cette action avec celles d'autres professionnels se pose en permanence. La réunion de synthèse semble être le temps institutionnel consacré à cette articulation dans les établissements. La réunion de l'équipe éducative favorise la rencontre des professionnels oeuvrant pour l'enfant autour du projet individualisé en école élémentaire (décret du 6 septembre 1990)

La réflexion menée dans ce document devrait permettre à l'enseignant en construisant son identité professionnelle, de se positionner dans le champ pédagogique vis à vis de l'équipe pluri-catégorielle d'une part, et de situer l'élève par rapport à des compétences scolaires. Le livret de compétences et le projet individuel sont les outils de référence.

IV. Les Annexes

1. Le projet individuel de l'élève

PROJET INDIVIDUEL
de l'élève

Circonscription : Etablissement :	Année scolaire :	Concernant : Nom : Prénom Date de naissance :

Situation familiale :

Représentants légaux :
Père (ou tuteur) : Mère (ou tutrice) :
Si famille d'accueil : référent :

Adresse de la famille :
Téléphone :
Fratrie :
Nationalité d'origine :

Situation scolaire extérieure à l'hôpital de jour :

Etablissement :
Adresse et téléphone :
Directeur(trice) :
Enseignant(s) concerné(s) :
Cycle : Année dans le cycle :

Si intégration :
Durée :
Enseignant(s) concerné(s) :
Coordonnateur du projet d'intégration :

Autres aides :
Dans l'école : RASED : Autres :
Extérieures à l'école :

Cursus scolaire :

Année	Ecole	Cours	Aides

PROJET pour l'année :

Date d'entrée dans la classe :
Nom de l'enseignant :

I – CONSTATS :

(effectués dans les séquences initiales, se référer au livret de compétences)

1 – Sur le plan scolaire :

- *Compétences transversales :*
  - Repères espace/temps :
  - Langage :
  - Communication
  - Autonomie :

- *Comportement :*
  - Relation à l'adulte :
  - Relation à l'autre :
  - Relation à l'objet :
  - Rapport à la loi :

- *Compétences disciplinaires :*
  - Langue orale :
  - Langue écrite :
  - Mathématiques
  - Dans le domaine artistique :
  - Dans le domaine moteur :
  - Autres (à préciser selon l'élève) :

2 – Centres d'intérêt :

(motivations … points d'appuis…)

3 – Informations utiles à l'élaboration du projet :

- *Sur le plan psychologique :*
(problématique de l'élève, informations transmises par le psychologue scolaire, l'équipe de l'établissement …)

- *Sur le plan médical :*

- *Sur le plan familial ou social :*

- *Autres informations (ressources, contraintes …):*

II – Décisions institutionnelles :

- Equipes éducatives (dates, décisions …) :
- Synthèses (dates, décisions …) :
- Conseils de cycles (dates, décisions …) :
- CCPE, CCSD, CDES (dates, décisions …) :
- Autres :

III – Objectifs visés :

1- Sur le plan scolaire :

- *Compétences transversales :*
    - Autonomie – vie sociale :
    - Désir de connaître, recherche, envie d'apprendre et réflexion :
    - Espace –temps :
    - Mémoire, méthodes de travail, traitement de l'information :

- Compétences disciplinaires :
    - Langue orale :
    - Lecture :
    - Ecriture :
    - Production d'écrits :
    - Mathématiques :
    - Education artistique :

2 – Sur le plan comportemental :

- Comportement face à la tâche :
- Comportement face à l'adulte :
- Comportement vis à vis des pairs :
- Rapport à la loi :

IV - Modalités :

- **Prise en charge :**
  En groupe de … élèves Individuelle :

  Fréquence :

  Durée :
- Durée estimée du projet :
- Garant :

VII – Observations particulières :

VIII : Bilan et évolution du projet :

1 - Bilan

- Des acquisitions :
    - *Compétences transversales :*
    - *Compétences disciplinaires :*
- Du comportement :
- Des actions menées par les services ou les thérapeutes de l'établissement :
- Des actions extérieures :

2 – Evolution du projet :

Poursuite : (précisez si des changements de personnes, modalités interviennent, des aménagements sont à prévoir …)

Réorientation : (si le projet initial est à revoir, un nouveau projet est à construire …)

2. Le livret de compétences de l'élève

Voir document annexe.
(Les remarques énoncées ci-dessous, sont volontairement consignées à la fin du livret, elles font partie intégrante du document qui sera adressé à la famille, dans un souci de compréhension mutuelle.)

Introduction :

Pourquoi un livret scolaire :?

Le décret du 6 septembre 1990 précise dans son article 5 l'utilisation du livret scolaire : « un livret est constitué pour chaque élève. Il comporte : - les résultats des évaluations périodiques établies par les enseignants

- des indications précises sur les acquis des élèves

Il est régulièrement communiqué aux parents qui le signent.
Il sert d'instrument de liaison entre les maîtres, ainsi qu'entre les enseignants et les familles. Il suit l'élève en cas de changement d'école. »

Ce livret regroupe la plupart des compétences attendues par cycle (conformément aux programmes de l'école élémentaire (1995).

Vers une approche nécessairement différenciée :

Le livret doit être renseigné de façon différenciée selon les élèves.
Les compétences ont été répertoriées par cycle et correspondent à un niveau attendu en fin d'école élémentaire. Elles permettent de situer l'enfant par rapport à une norme et dans le cadre d'une évaluation formative, dans son évolution individuelle.
Une évaluation diagnostique, initiale, renseignera l'enseignant pour chaque élève.
Il doit rester un outil au service de l'apprentissage et du processus de développement de chaque enfant, outil – guide pour le maître et pour l'élève, favorisant l'ajustement d'actions et de stratégies.

L'utilisation :

L'enseignant consignera les résultats de l'évaluation des compétences au fur et à mesure de leurs acquisitions et en dressera le bilan en fin d'année.
Seules sont notées les compétences acquises.
Le degré d'acquisition sera noté au crayon en fin d'année si l'élève reste dans la même classe.

Les outils complémentaires :

Ce livret ne peut permettre à lui seul d'assurer le suivi des élèves. Il pourra être complété par un dossier d'évaluation qui comprendra les supports pédagogiques, ou situations évaluatives pour chaque élève.
Le livret s'inscrit dans le projet individualisé de chaque élève et facilite la liaison avec les différents partenaires concernés par l'enfant.

Livret de compétences de l'élève

Circonscription : Etablissement :	Années scolaires	Concernant :
		Nom : Prénom Date de naissance :

I - Compétences transversales :

Autonomie - Vie sociale		1	2	3		Observations
Cycle 1	Affirmer son autonomie dans l'espace, par rapport aux objets et aux personnes					
	Manifester de l'aisance corporelle					
	Adapter son comportement aux activités proposées					
	Imaginer et créer des histoires, des situations, des jeux, des objets					
	Exprimer ses préférences					
Cycle 2	Ecouter les autres et le maître					
	Prendre la parole à bon escient					
	Respecter les règles de vie au sein de la classe					
	Connaître divers aspects du patrimoine, l'existence d'autres cultures …					
	Développer son sens esthétique et manifester son besoin de créer					
Cycle 3	Connaître et exercer des responsabilités personnelles					
	Enoncer des règles					
	Faire preuve de créativité, de curiosité					
	Affirmer ses choix et ses goûts esthétiques: les expliquer et les faire partager					

Désir de connaître – Recherche – Envie d'apprendre		1	2	3		Observations
Cycle 1	Observer, interroger, s'exprimer par la parole, le dessin …					
	Manifester l'envie d'apprendre					
	Accepter les activités contraignantes pour acquérir des savoirs nouveaux					
	Commencer d'argumenter pour justifier un avis.					
Cycle 2	Emettre des suppositions					
	Faire des choix et les expliquer					
	Contrôler ses réponses par rapport au projet et aux données initiales					
Cycle 3	Repérer et représenter les éléments significatifs d'une situation					

Construction des concepts espace -temps		1	2	3		Observations
Cycle 1	Se situer dans un espace familier					
	Parcourir un itinéraire simple					
	Se situer dans un temps proche					
	Situer des évènements de la vie quotidienne les uns par rapport aux autres					
Cycle 2	Commencer à réaliser des représentation simples de l'espace et s'y situer					
	Commencer à gérer son temps					
	Connaître différents calendriers qui rythment l'année (jour - semaine)					
Cycle 3	Distinguer le temps linéaire (chronologie) du temps répétitif (cycles)					

Mémoire		1	2	3		Observations
Cycle 1	Utiliser sa mémoire à partir de situations familières					
	Retenir des textes courts des consignes simples					
Cycle 2	Mémoriser des textes courts					
	Mémoriser l'écriture des mots d'usage courant					
Cycle 3	Mobiliser les connaissances de base qu'il a mémorisées					

Méthodes de travail		1	2	3		Observations
Cycle 1	Fixer son attention, se concentrer sur une tâche					
	Soutenir un effort, rechercher le soin et la qualité de présentation d'un travail					
Cycle 2	Mener un travail à son terme					
	Elaborer un projet individuel.					
	Appliquer les consignes de rigueur et présentation d'un travail écrit					
Cycle 3	Organiser son travail, programmer son travail.					

Traitement de l'information		1	2	3		Observations
Cycle 1	Identifier les informations données par ses sens (son, forme, saveur…)					
	Comprendre et exécuter une consigne					
Cycle 2	Rechercher des informations pertinentes à l'oral et dans certains écrits (Utiliser un mode d'emploi…)					
	Restituer et organiser les informations réunies					
Cycle 3	Exposer l'information, rendre compte d'une visite, d'observations, de manipulations …(dessin, écrits …) en choisissant la formule la plus adaptée					

Remarques à apporter dans le domaine des compétences transversales :

II - Compétences dans le domaine de la langue :

Langue orale		1	2	3		Observations
Cycle 1	Prendre la parole					
	S'exprimer de manière compréhensible					
	Faire varier les temps des verbes, les pronoms personnels, les mots de liaison					
	Répondre à une demande					
	Demander des renseignements de façon explicite					
Cycle 2	Organiser logiquement son propos pour traduire ou commenter des actions					
	Dire de mémoire un texte court					
	Jouer sur les intonations (rythmes, hauteur …)					
	S'exprimer correctement et utiliser une syntaxe de plus en plus complexe					
	Nommer (les personnes, les choses …)					
Cycle 3	Questionner, répondre, expliquer, justifier					
	Dialoguer à distance (téléphone …)					

Lecture		1	2	3		Observations
Cycle 1	Identifier et savoir pourquoi on utilise différents supports d'écrits					
	Reconnaître l'organisation d'une page, d'un livre					
	Reconnaître certains éléments dans un texte					
	Ecouter et comprendre un récit, un texte documentaire, un mode d'emploi					
	Identifier des mots familiers					
Cycle 2	Donner après lecture des renseignements ponctuels sur un texte					
	A partir d'un texte, exécuter une consigne, répondre oralement ou par écrit à des questions					
	Repérer des indices (accents, ponctuation …)					
	Lire oralement en articulant correctement, en comprenant, un texte déjà lu					
	Déchiffrer des mots inconnus					
	Utiliser une bibliothèque (repérer et identifier les ouvrages)					
Cycle 3	Agir, exécuter une consigne					
	Répondre oralement ou par écrit à des questions					
	Exprimer l'image ou l'idée qu'évoque le texte, en restituer oralement de manière ordonnée les données essentielles					
	Lire en situation de communication un texte adapté à ses possibilités					

Ecriture		1	2	3		Observations
Cycle 1	Tenir correctement un crayon, un stylo …					
	Reproduire des modèles, des formes, des trajectoires					
	Copier correctement des mots, une courte phrase					
	Ecrire sur une ligne					
	Ecrire entre deux lignes					
Cycle 2	Ecrire lisiblement en utilisant les normes de l'écriture					
	Relire dans un souci de vérification, de correction, d'amélioration					
	Commencer à maîtriser l'écriture de majuscule					
Cycle 3	Ecrire de façon soignée					
	Utiliser un traitement de texte					

Production d'écrits		1	2	3		Observations
Cycle 1	Produire des textes variés en les dictant au maître					
	Remarquer et mémoriser l'écriture de quelques mots, quelques graphies					
	Nommer des objets, des actions, des sentiments					
	Mémoriser et utiliser un vocabulaire précis					
Cycle 2	Ecrire un texte de quelques lignes répondant à des consignes claires					
	Tenir compte des contraintes propres à chaque type d'écrits					
Cycle 3	Réécrire un texte en tenant compte des remarques d'un ou plusieurs lecteurs					
	Préparer un questionnaire					

Vocabulaire		1	2	3		Observations
Cycle 1	Nommer dans des situations de la vie quotidienne des objets, des actions…					
Cycle 2	Distinguer selon le contexte, le sens d'un mot					
	Mémoriser et réutiliser un vocabulaire adapté					
Cycle 3	Donner une définition précise des mots ou expressions					

Orthographe		1	2	3		Observations
Cycle 1	Remarquer les graphies particulières et en mémoriser quelques - unes					
Cycle 2	Copier un texte sans erreur					
	Orthographier sans erreur les mots d'usage courant					
Cycle 3	Maîtriser les règles d'accord					
	Savoir utiliser efficacement un fichier, un dictionnaire pour se corriger					

Grammaire		1	2	3		Observations
Cycle 1	Commencer à repérer l'accord sujet / verbe					
Cycle 2	Repérer l'accord sujet / verbe					
	Distinguer groupe nominal / groupe verbal					
Cycle 3	Reconnaître et utiliser les temps de l'indicatif (présent, passé-composé)					
	Identifier les constituants d'une phrase					
	Appliquer les règles d'accord : groupe nominal – sujet-verbe					
	Opérer des transformations usuelles : négative, passive					

Remarques à apporter dans le domaine des compétences de la maîtrise de la langue

III- Compétences dans le domaine des mathématiques :

Résolution de problèmes		1	2	3		Observations
Cycle 1	Mettre en œuvre des stratégies de tâtonnement pour trouver des solutions aux problèmes posés					
Cycle 2	Analyser des problèmes de recherche simples					
	Choisir les données nécessaires à leur résolution					
	Mobiliser les compétences déjà acquises					
	Exposer clairement les résultats					
Cycle 3	Reconnaître, trier, organiser et traiter les données utiles à la résolution d'un problème					
	Formuler et communiquer sa démarche et ses résultats					
	Argumenter à propos de la validité d'une solution					
	Elaborer un questionnaire à partir d'un ensemble de données					

Approche du nombre		1	2	3		Observations
Cycle 1	Identifier les propriétés des objets : les comparer, les trier, les classer					
	Réaliser une collection ayant le même nombre d'objets qu'une autre (autant ..)					
	Comparer les collections (- que, + que)					
	Partager les collections (en 2, en 4…)					
	Connaître la comptine numérique jusqu'à 30					
	Connaître les notions : beaucoup/peu, trop/pas assez …					
	Résoudre des problèmes liés à l'augmentation ou à la diminution de certaines quantités					
Cycle 2	Connaître la suite des nombres (dire, écrire)					
	Ranger des nombres en ordre croissant et décroissant					
	Intercaler un nombre entre 2 autres					
	Coder une quantité					
	Maîtriser des suites écrites et orales (dire et écrire les suites de 2 en 2, 5 en 5 ..					
	Connaître quelques doubles et moitiés					
Cycle 3	Associer écriture littérale et écriture chiffrée d'un entier					
	Connaître la signification de chacun des chiffres composant un nombre et le décomposer suivant les puissances de 10					
	Comparer et ranger des nombres entiers					
	Reconnaître des nombres décimaux					
	Intercaler des entiers ou des décimaux entre 2 nombres donnés					

Calcul		1	2	3		Observations
Cycle 1	Voir les compétences « approche du nombre et du calcul »					
Cycle 2	Elaborer le résultat de certains calculs additifs, soustractifs et multiplicatifs sans nécessairement recourir aux techniques opératoires usuelles					
	Evaluer l'ordre de grandeur d'un calcul simple					
	Maîtriser la technique opératoire de l'addition					
	Savoir utiliser une calculette dans les situations où l'usage est pertinent					
Cycle 3	Utiliser à bon escient le calcul réfléchi					
	Maîtriser les techniques opératoires usuelles					
	Evaluer un ordre de grandeur					
	Reconnaître des problèmes qui relèvent des différentes opérations étudiées					
	Utiliser la calculette					

Structuration de l'espace / géométrie		1	2	3		Observations
Cycle 1	Reconnaître quelques formes géométriques simples					
	Coder et décoder un déplacement					
	Situer, repérer et déplacer des objets par rapport à des repères fixes					
Cycle 2	Reproduire et décrire quelques solides simples					
	Reproduire et décrire quelques figures simples					
	Utiliser quelques techniques et quelques instruments (règle, équerre, gabarit, compas, papier quadrillé)					
Cycle 3	Reproduire, décrire, et construire quelques solides usuels et quelques figures planes (rectangle, carré, losange, disque, cube …)					
	Identifier ces figures et ces solides dans une figure complexe					
	Reconnaître les axes de symétrie d'une figure plane					
	Reconnaître et tracer des droites parallèles, perpendiculaires avec la règle, l'équerre					
	Utiliser à bon escient le vocabulaire précis					

Mesure		1	2	3		Observations
Cycle 1	Comparer des grandeurs continues : longueur, capacité, masse : +, -, aussi .que					
Cycle 2	Utiliser le calendrier et la montre digitale ou à aiguilles pour repérer des moments					
	Utiliser le calendrier et la montre digitale ou à aiguilles pour calculer quelques durées					
	Se servir de la règle graduée en centimètres					
	Connaître les unités usuelles de système métrique pour les longueurs (m, cm) et les masses (g, kg)					
Cycle 3	Effectuer des calculs simples sur les mesures de longueur, de masse et de temps					
	Donner un ordre de grandeur et utiliser l'unité appropriée dans certaines situations familières					
	Connaître les unités d'aires et de volumes les plus couramment utilisées					
	Calculer le périmètre et l'aire d'un carré, d'un rectangle, d'un disque					

Remarques à apporter dans le domaine des compétences en mathématiques

IV- Compétences dans le domaine de la découverte du monde :

Histoire		1	2	3		Observations
Cycle 1	Distinguer le passé récent de différents passés plus éloignés dans le temps					
	Se situer dans les activités qu'il réalise lui-même ainsi que dans celles du groupe (journée, semaine)					
Cycle 2	Connaître la succession des jours					
	Situer les évènements les uns par rapport aux autres dans le temps proche					
	Mettre en ordre une série d'étapes chronologiques					
	Identifier des informations relatives au passé, en les situant					
	Reconnaître les principales sources d'information : matériels, documents …					
Cycle 3	Repérer les grandes périodes de l'histoire sur une frise chronologique					
	Utiliser un vocabulaire historique (limité mais précis)					

Géographie		1	2	3		Observations
Cycle 1	Se situer dans les espaces familiers					
Cycle 2	Décrire son environnement immédiat, prendre des repères et s'orienter					
	Construire et utiliser des plans simples					
	Identifier le caractère dominant d'un paysage					
	Connaître d'autres milieux, établir des comparaisons avec le milieu personnel					
	Utiliser des outils diversifiés (cartes, plans …)					
Cycle 3	Repérer les éléments étudiés dans l'espace et sur un document					
	Utiliser un vocabulaire géographique précis					

Education civique		1	2	3		Observations
Cycle 1	Reconnaître l'autre, l'accepter					
	Accepter les règles de vie collective : respecter les autres, le travail, le matériel					
	Coopérer, aider l'autre					
Cycle 2	Prendre des responsabilités au sein de la classe					
	Participer à l'élaboration de règles de vie en groupe, les expliquer					
	Connaître les éléments de vie civique (maire, vote …)					
	Participer à une structure coopérative					
Cycle 3	Connaître les droits et devoirs de l'enfant, de l'homme, du citoyen					

Sciences et technologie		1	2	3		Observations
Cycle 1	Faire des observations sur des propriétés des objets					
	Utiliser des matériaux, des objets techniques simples					
	Reconnaître vie animale, végétale					
Cycle 2	Connaître les grandes fonctions du corps humain (croissance, nutrition…)					
	Connaître des manifestations de la vie animale, végétale (déplacement, reproduction, alimentation					
	Monter, démonter et utiliser des objets techniques simples					
	Elaborer un projet de fabrication et le réaliser					
Cycle 3	Mettre en œuvre une démarche technologique					
	Connaître et utiliser des objets techniques					

Informatique et Internet (cf : B2I : BO du 22/11/2000)		1	2	3		Observations
A viser à tout moment et à acquérir de façon transversale	Maîtriser les premières bases de la technologie informatique (clavier, souris..)					
	Utiliser à bon escient le vocabulaire spécifique nécessaire à la désignation des composants matériels					
	Recourir avec à propos à l'utilisation de la souris et à quelques commandes clavier élémentaires					
	Adopter une attitude citoyenne face aux informations véhiculées par les outils informatiques					
	Vérifier la pertinence et l'exactitude de données qu'il a saisies lui-même					
	Produire, créer, modifier et exploiter un document à l'aide d'un logiciel de traitement de texte					
	Organiser dans un même document, pour une communication efficace, texte et images issues d'une bibliothèque d'images existantes ou de sa propre composition .					
	Communiquer au moyen d'une messagerie électronique					
	Chercher, se documenter au moyen d'un produit multimédia					
	Comparer, pour choisir à bon escient, l'intérêt d'une consultation sur supports numériques ou sur d'autres supports (encyclopédies écrites, dictionnaires, ouvrages documentaires, annuaires...)					
	Utiliser de manière autonome et raisonnée les technologies de l'information et de la communication					
	Adresser (à un ou plusieurs destinataires), recevoir, imprimer un message électronique, y répondre ou le rediriger, au moyen du logiciel de messagerie habituel, déjà configuré.					

V- Compétences dans le domaine de l'Education Physique et Sportive :

E.P.S.		1	2	3		Observations
Cycle 1	Utiliser des actions complémentaires : courir, sauter, grimper, tomber, lancer ..					
	Agir dans un environnement variable avec une confiance apparente					
	Oser réaliser des actions en sécurité					
	Jouer à des jeux simples (une à deux règles),seul , avec les autres					
	S'exprimer (mimes, comptines, danse …)					
Cycle 2	Fournir des efforts variés adaptés à ses capacités physiques					
	Contrôler ses émotions face à un obstacle, une situation nouvelle					
	S'engager dans des modes d'action complexes : s'orienter, s'équilibrer, nager…					
	S'exprimer sur de la musique (reproduire, inventer)					
Cycle 3	Agir méthodiquement : habileté apprise, coordination de plusieurs gestes					
	Assumer des rôles différents : acteur, organisateur, aide …					
	Connaître et appliquer des règles					

Remarques à apporter dans le domaine des compétences motrices

VI- Compétences dans le domaine de l'éducation artistique :

Education musicale		1	2	3		Observations
Cycle 1	Se repérer dans l'espace et le temps par des jeux chantés et dansés					
	Explorer ses aptitudes motrices dans des activités instrumentales					
	Etablir une relation entre activités de production et d'écoute					
Cycle 2	Chanter juste et interpréter avec expression des chansons simples					
	Se produire personnellement (expression corporelle, vocale et instrumentale)					
Cycle 3	Interpréter vocalement un assez large répertoire, l'accompagner de façon simple					
	Réaliser des productions simples ou collectives					

Arts plastiques		1	2	3		Observations
Cycle 1	Etablir des relations sensorielles et affectives avec les matières					
	Réaliser une production en fonction d'un désir					
	Eprouver les possibilités d'intervention sur les matériaux					
	Tirer parti de trouvailles fortuites					
Cycle 2	Utiliser les objets, les images, comme matériau d'expression					
	Jouer avec formes, couleurs, matières …					
	Adapter des techniques et des procédés d'expression					
	Comparer ses propres démarches et réalisations avec celles des artistes					
Cycle 3	Proposer des réalisations à partir d'objets, d'images, de matières					
	Réaliser une production en fonction d'une intention					
	Choisir des techniques et des procédés					

Remarques à apporter dans le domaine des compétences relatives à l'expression

BILANS ANNUELS	
Année scolaire : Cycle : année Nom de l'enseignant : Observations : Date : Signature :	Observations des parents : Date : Signature :
Année scolaire : Cycle : année Nom de l'enseignant : Observations : Date : Signature :	Observations des parents : Date : Signature :
Année scolaire : Cycle : année Nom de l'enseignant : Observations : Date : Signature :	Observations des parents : Date : Signature :
Suite à donner au projet : **Date :**	

Le livret scolaire

Introduction :

Pourquoi un livret scolaire :?

Le décret du 6 septembre 1990 précise dans son article 5 l'utilisation du livret scolaire : « un livret est constitué pour chaque élève. Il comporte : - les résultats des évaluations périodiques établies par les enseignants
- des indications précises sur les acquis des élèves

Il est régulièrement communiqué aux parents qui le signent.

Il sert d'instrument de liaison entre les maîtres, ainsi qu'entre les enseignants et les familles. Il suit l'élève en cas de changement d'école. »

Ce livret regroupe la plupart des compétences attendues par cycle (conformément aux programmes de l'école élémentaire (1995).

Vers une approche nécessairement différenciée :

Le livret doit être renseigné de façon différenciée selon les élèves.

Les compétences ont été répertoriées par cycle et correspondent à un niveau attendu en fin d'école élémentaire. Elles permettent de situer l'enfant par rapport à une norme et dans le cadre d'une évaluation formative, dans son évolution individuelle.

Une évaluation diagnostique, initiale, renseignera l'enseignant pour chaque élève.

Il doit rester un outil au service de l'apprentissage et du processus de développement de chaque enfant, outil – guide pour le maître et pour l'élève, favorisant l'ajustement d'actions et de stratégies.

L'utilisation :

L'enseignant consignera les résultats de l'évaluation des compétences au fur et à mesure de leurs acquisitions et en dressera le bilan en fin d'année.

Seules sont notées les compétences acquises.

Le degré d'acquisition sera noté au crayon en fin d'année si l'élève reste dans la même classe.

Le codage :

Une diagonale : en cours d'acquisition.

Deux diagonales : acquis

La partie « observations » permet à l'enseignant de compléter les informations nécessaires à une meilleure compréhension de l'élève.

Les outils complémentaires :

Ce livret ne peut permettre à lui seul d'assurer le suivi des élèves. Il pourra être complété par un dossier d'évaluation qui comprendra les supports pédagogiques, ou situations évaluatives pour chaque élève.

Le livret s'inscrit dans le projet individualisé de chaque élève et facilite la liaison avec les différents partenaires concernés par l'enfant.

3. Le référentiel de compétences du maître D

B.O n° 3 Hors série du 08/05/97

a. Une mission d'enseignement spécialisé :

Exercer, auprès des élèves handicapés ou en difficulté, toutes les missions d'un enseignant, en s'appuyant sur les valeurs fondamentales du système éducatif, en recherchant pour chacun, les conditions optimales d'accès aux apprentissages scolaires et sociaux, dans des contextes professionnels variés.

Domaine d'activités :

Exercice du métier dans un cadre réglementaire

1.1.2.1. Connaître en particulier :

Les dispositions de l'annexe XXIV du décret n°56-284 du 9/03/1956 modifié, relatives aux conditions techniques d'autorisation des établissements et des services prenant en charge des enfants ou adolescents présentant des déficiences intellectuelles ou inadaptés ainsi que la circulaire d'application n°89-17 du 30/10/1989.

La circulaire n°91-304 du 18/11/1991, relative à la scolarisation des enfants handicapés à l'école primaire (CLIS1)

La circulaire n° 70 du 11/12/1992 relative aux orientations de la politique de santé mentale en faveur des enfants et adolescents.

La circulaire AS-EN n°95-12 du 27/04/95 relative à la prise en charge thérapeutique, pédagogique et éducative et à l'insertion sociale des enfants, adolescents et adultes atteints d'un syndrome autistique.

1.1.3.1. Connaître la classification française des troubles mentaux, la classification internationale (CIM 10), la classification américaine (DSM III).

1.1.5.1. Connaître les différents types de scolarisation dans le système éducatif et dans les établissements ; connaître les intervenants et leurs rôles spécifiques

Domaine d'activités :

Mise en œuvre de stratégies d'enseignement ou d'aides adaptées et différenciées

1.2.1.1. Avoir des références dans la pathologie des troubles du comportement et de 1'efficience intellectuelle ainsi que des troubles graves du développement et de la communication ; être capable d'utiliser les théories explicatives relatives à ces troubles à des fins éducatives et pédagogiques.

1.2.2.1. Identifier les manifestations diverses des troubles présentés par les élèves.

1.2.4.1. Connaître les principes de la psychothérapie analytique et des thérapies familiales, de l'approche systémique dans le champ de la santé mentale.

1.2.4.2. Connaître les effets sur le comportement scolaire des traitements médicamenteux.

1.2.5.1. S'initier à l'approche éducative élaborée pour les sujets présentant des troubles graves du développement et de la communication.

1.2.5.2. S'initier aux différentes pratiques pédagogiques visant la remédiation cognitive.

1.2.5.3 Savoir analyser diverses manifestations des troubles et savoir élaborer des stratégies éducatives pour faire face aux situations difficiles.

1.2.6.1. Savoir utiliser des systèmes de communication alternatifs au langage, avec supports visuels par exemple.

1.2.7.1. Savoir utiliser les ressources de l'informatique et de l'audiovisuel pour diversifier et différencier ses démarches pédagogiques.

1.2.8.1. Savoir tenir compte dans la didactique des disciplines, de la diversité des troubles spécifiques aux handicapés mentaux.

1.2.9.1. Adapter sa forme d'enseignement à des situations scolaires particulières, par exemple en hôpital de jour, en institut de rééducation ou en CLIS1.

b. Une mission de prévention et d'intégration :

Prévenir les difficultés d'apprentissage et d'adaptation scolaires, promouvoir l'intégration scolaire et l'insertion sociale et professionnelle.

Domaine d'activités :

Exercice du métier dans le cadre des orientations de l'action en faveur des personnes handicapées ou en difficulté

2.1.3.1. Connaître les différentes structures d'accueil et de suivi du réseau intégratif.
2.1.3.2. Identifier la fonction des différents professionnels concourant à la mise en œuvre du projet intégratif.
2.1.3.3. Participer à l'élaboration des projets individuels d'intégration et à leur évaluation.
2.1.3.4. Articuler son projet pédagogique avec le projet thérapeutique dans le cadre du projet d'établissement.

Domaine d'activités :

Construction, réalisation et évaluation des projets pédagogiques ou des projets d'aides adaptées aux différentes situations

2.2.2.1. Maîtriser les données psychologiques et psychopathologiques fondamentales concernant l'enfant ou l'adolescent présentant des difficultés psychologiques graves ou des altérations de la personnalité.
2.2.2.2. Connaître les répercussions sur le plan pédagogique de ces difficultés et altérations dans les domaines relationnels et cognitifs
2.2.2.3. Connaître les apports des aides médicales et des différentes thérapeutiques et en tenir compte dans le cadre de son action.
2.2.3.1. Savoir, à partir des tests d'évaluation des compétences, élaborer et mettre en œuvre des projets éducatifs individualisés
2.2.3.2. Mettre en place des activités favorisant la création et l'expression de l'enfant.
2.2.3.3. Favoriser l'accès aux différents systèmes de symbolisation
2.2.3.4. Permettre l'accès aux concepts et opérations logico mathématiques fondamentaux.
2.2.4.1. Savoir créer dans une institution de soins un espace scolaire clairement identifié.
2.2.4.2. Mettre en place un cadre de travail sécurisant et ouvert favorisant l'intégration.
2.2.4.3. Organiser le travail de manière à développer l'autonomie en tenant compte des rythmes de travail de l'enfant handicapé mental.
2.2.5.1. Se préoccuper de la généralisation des acquis pour les enfants ayant des troubles graves du développement en coordonnant son action avec celle de la famille.
2.2.5.2. Favoriser la prise de conscience par les élèves de leurs stratégies d'apprentissage et de leurs procédures intellectuelles afin de les aider à les contrôler et à les améliorer.

c. Une mission de relation :

Echanger et communiquer dans le respect d'une éthique professionnelle.

Domaine d'activités :

Echange et communication avec l'enfant, l'adolescent et/ou les familles

3.1.3.1. Présenter aux parents l'établissement ou la classe spécialisée.
3.1.3.2. Présenter son travail dans le cadre du projet de l'enfant.
3.1.3.3. Associer les parents au projet de leur enfant, les informer des évaluations effectuées, des réajustements apportés.
3.1.7.1. Conseiller les équipes pédagogiques qui intègrent un enfant handicapé mental ou présentant des troubles psychologiques graves.

Domaine d'activités :

Echange et communication avec d'autres professionnels, dans des réunions institutionnelles ou des échanges individualisés, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'école ou de l'établissement.

3.2.1.1. Savoir spécifier sa fonction d'enseignant dans une institution
3.2.1.2. Savoir spécifier sa fonction d'enseignant et d'agent d'intégration dans l'école
3.2.3.1. Apprendre à observer les conduites de l'enfant et savoir évaluer les acquis dans différents domaines.
3.2.3.2. Présenter et expliciter son projet de travail pour un enfant ou un groupe d'enfants
3.2.3.3. Etablir un compte-rendu d'observation pour un enfant et l'expliciter aux différentes partenaires

Domaine d'activités :

Travail en équipe

3.3.5.1. Repérer et spécifier son identité professionnelle par rapport aux personnels éducatifs, médicaux et paramédicaux dans les institutions spécialisées.

4. Les textes officiels

Voir : B.O : http://www.education.gouv.fr/bo/

Possibilité de se procurer des recueils de textes :
- APAJH, 26, rue du chemin vert 75541 Paris cedex 11 Tél 01 48 07 25 88 (100,00 F)

Textes fondamentaux Adaptation et Intégration Scolaires
- CNEFEI 58 Avenue des Landes 92150 Suresnes Tél 01 41 44 31 00 (50,00 F)

a. Textes concernant le fonctionnement des écoles :

Seuls les textes fondamentaux en liaison avec le sujet sont cités.
Loi n° 86-486 d'orientation sur l'éducation, du 10/07/89, BO 44 spécial du 31/08/89

Décret n°90-788 du 06/09/90 Organisation et fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires

Circulaire n° 90-039 du 15/02/90 BO spécial n° 9 du 03/10/1991: Projet d'école

Note du 11/03/91 BO spécial 9 du 3/10/91 Orientations pour la mise en place de la nouvelle politique pour l'école

Circulaire 91-124 du 6/06/91 BO 9 du 3/10/91 Dispositions générales pour l'établissement du règlement de type départemental des écoles maternelles et élémentaires (admission, inscription, fréquentation et obligation scolaires

b. Adaptation scolaire :

Circulaire 90-082 du 09/04/90 - Mise en place et organisation des réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED}- BO 6 du 19/4/90

Circulaire 90-083 du 10/04/90 - Mission des psychologues scolaires - BO 6 du 19/4/90

c. Actions en faveur des personnes handicapées :

Loi 75-534 du 30/06/75 en faveur des personnes handicapées B.O du 08/04/76

Décret 75-1195 du 16/12/75 A.E.S. (Allocation d'Education Spéciale), B.O 14 du 08/04/76

Décret 75-1166 du 15/12/75 Composition et fonctionnement des CDES et Commission de circonscription (CCPE et CCSD)

Circulaire 76-156 et 31 - Composition et fonctionnement des CDES et du 22/04/76, Commission de circonscription, B.O 18 du 06/05/76

Circulaire 79-389 et 50 AS - Fonctionnement des Commissions de l'Éducation spécialisée 14/11/79 B.O 43 du 29/11/79

Arrêté du 9/1/1989 Normes O.M.S : B.O 8 du 23/02/89 (Définition des déficiences et handicaps)

d. IME – SESSAD :

MEN 89-50566 A du 30/10/89 - Prise en charge des enfants ou adolescents déficients intellectuels ou inadaptés par les établissements et services d'Education spécialisés. Modification des conditions d'agrément (Annexes XXIV RLR 516.1, BO 45 du 14/12/89)
MEN 89-50535 C du 30/10/89 - idem - Handicapés moteurs RLR 516.1, BO n 45 du 14/12/89
MEN 89-50536 C du 30/10/89 - idem - Polyhandicapés RLR 516.1 BO 45 du 14/12/89

e. Intégration scolaire :

Circulaire 82-2 et 82-048 du 29/01/82 - Mise en oeuvre d'une politique d'intégration BO 5 du 04/02/82

Circulaire du 29/01/83 Mise en oeuvre d'actions de soutien et de soins spécialisés en vue de l'intégration dans les établissements scolaires ordinaires.

Circulaire 91-302 du 18/11/91 - Intégration scolaire des enfants et adolescents handicapés
Circulaire 91 -303 du 18/11/91 - Scolarisation des enfants et adolescents dans les établissements sanitaire ou social
Circulaire 91-304 du 18/11/91 - Accueil des enfants handicapés dans les classes d'intégration scolaire (CLIS) - BO 3 du 16/01/92

Circulaire 95-124 du 14/05/95 - Intégration scolaire des préadolescents et adolescents présentant des handicap au collège et au lycée au collège BO 21 du 25/5/95

Circulaire 95-125 du 17/05/95 - Accueil au collège des adolescents présentant un handicap mental (UPI), BO 21 du 25/5/95

Circulaire N°99-187 du 19-11-1999 Intégration scolaire Scolarisation des enfants et adolescents handicapés NOR : MENE9902455C RLR : 501-5 MEN - DESCO MES - DAS

Circulaire N°99-188 du 19-11-1999 Mise en place des groupes départementaux de coordination Handiscol' NOR : MENE9902456C RLR : 501-5 MEN - DESCO / MES - DAS

Circulaire N° 2000-013 du 20-01-2000 Organisation de la scolarité des jeunes sourds et déficients auditifs sévères dans le second degré NOR : MENE0000097C RLR : 540-4 MEN/DESCO

Circulaire N°2001-035 du 21-02-2001 Elèves handicapés. Scolarisation des élèves handicapés dans les établissements du second degré et développement des unités pédagogiques d'intégration (UPI) NOR : MENE0100364C RLR : 501-5

Circulaire N°2001-061 du 05-04-2001 Financement de matériels pédagogiques adaptés au bénéfice d'élèves présentant des déficiences sensorielles ou motrices NOR : MENE0100757C RLR : 501-5 ; 516-0.

5. Les sigles de l'A.I.S.

Petit lexique proposé par l'UNAPEI : http://www.unapei.org/html/Lexique_u.html

AES : Allocation d'éducation spéciale
AEMO : Assistance éducative en milieu ouvert
CAMSP : Centre d'action médico-sociale précoce
CAAPSAIS : Certificat d'aptitude aux actions pédagogiques spécialisées d'adaptation et d'intégration scolaire
Option A : enseignement des enfants et adolescents handicapés auditifs,
Option B : enseignement des enfants et adolescents handicapés visuels ou aveugles,
Option C : enseignement des enfants et adolescents malades somatiques, déficients physiques, handicapés moteurs,
Option D : enseignement des enfants et adolescents présentant des troubles importants à dominante psychologique,
Option E : aide pédagogique auprès des enfants en difficulté à l'école préélémentaire et élémentaire,
Option F : l'enseignement et de l'aide pédagogique auprès des adolescents ou des jeunes en difficulté,
Option G : aide rééducative auprès des enfants en difficulté à l'école préélémentaire et élémentaire,
CATTP : Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel
CCPE : Commission de circonscription préscolaire et élémentaire
CCSD : Commission de circonscription du second degré
CDES : Commission départementale de l'éducation spéciale
CFG : Certificat de Formation Générale
CLIS : Classe d'intégration scolaire
CMPP : Centre médico-psycho-pédagogique
EGPA : Enseignements généraux et professionnels adaptés
EREA : Etablissement régional d'enseignement adapté
ERPD : Ecole régionale du premier degré
HJ : Hôpital de jour
IME : Institut médico-éducatif
IMP : Institut médico-pédagogique
IMPRO : Institut médico-professionnel
IR : Institut de rééducation
NEMI : Nouvelle échelle métrique de l'intelligence
OMS : Organisation mondiale de la santé
PJJ : Protection juridique de la jeunesse
RASED : Réseau d'aides spécialisées pour les enfants en difficulté
SEGPA : Section d'enseignements généraux et professionnels adaptés
SES : Section d'éducation spécialisée
SESSAD : Service de soins et d'éducation spécialisée à domicile
UPI : Unité pédagogique d'intégration
WISC : Wechsler intelligence scale for children

V. Les personnes ayant participé à l'élaboration de ce document :

Lieux d'exercices	Enseignants	Année scolaire
CHALONS Centre Lewis Caroll – Hôpital de jour	C. MOREAUX	1999 – 2000 2000 - 2001
EPERNAY Centre de jour pour enfants	D. MOINAULT	1999 – 2000 2000 - 2001
REIMS Hôpital R. Debré Service de pédo-psychiatrie	P. ROGER (classe externalisée, Ecole Maison – Blanche) M.F. MIGRENNE S. WERES	1999 – 2000 1999 – 2000 2000 - 2001

Se sont jointes à la mise au point finale du document :

Mme Chardonnet, IEN – AIS,
ainsi que les enseignantes ayant pris ces nouvelles fonctions à le rentrée 2000 :

Lieux d'exercices	Enseignants	Année scolaire
REIMS Hôpital R. Debré Service de pédo-psychiatrie	M. BOUYSSOU	2000 - 2001
TINQUEUX U.P.I. Collège Paulette Billat	M.P. DEVERT	2000 - 2001

Nous remercions particulièrement :

Dominique Stacoffe, enseignante en CLIS à l'école Paul Bert à Reims, pour l'envoi de la liste des outils utilisés et le prêt de son mémoire de CAPSAIS.option D.

Et
Sophie Castelain (IME de Ville en Selve) pour la communication des documents utilisés dans son établissement.

Mise en forme et coordination : Muriel Duplessy – Conseillère pédagogique AIS – Juin 2001